

CONSEILS PRATIQUES POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Habitation :

Toujours fermer les ouvrants (portails, portillons, portes, fenêtres, porte-fenêtre, etc.)

Ne jamais poser les clés (maison, voiture, etc.) dans une boîte à clés à l'entrée.

N'inscrivez pas vos noms et l'adresses sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs, etc. Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage, etc. (ne facilitez pas l'accès à votre domicile).

Ne jamais garder de grosses sommes d'argent (sur un compte en banque, c'est plus sûr !)

Les bijoux, et tout objets de valeur (les photographier + factures pour faciliter les recherches en cas de vols) doivent être placés en lieu sûr tel qu'un coffre-fort scellés au sol et ou au mur. Pas de boîte à bijoux sur la table de nuit.

Installer un système d'alarme relié à une télésurveillance (se renseigner à sa banque ou son assurance).

En cas d'absence :

Signalez votre absence de votre domicile à la police en mettant en place une « Opération Tranquillité Absence ».

Faire vider sa boîte aux lettres par des voisins, amis, etc. (ou mettre un autocollant « stop pub » disponible notamment à l'accueil de la Mairie).

Ne pas laisser de messages d'absences sur le répondeur, réseaux sociaux, etc.

Mettre un déclencheur temporaire (exemple : lumière).